

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE ASCOFARE »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8e TRANCHE, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ASCOFARE »

Objet : La société a pour objet en cote d'ivoire :

- L'industrie;
- L'exploitation des énergies renouvelables;
- Le transport;
- L'agriculture et les prestations de services;
- L'importation et la distribution de produits pétroliers;
- L'exploitation de petites unités industrielles (boulangerie, pâtisserie, etc...);
- Divers.

Et pour réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8e TRANCHE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ASCOFARE OUSMANE MAHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01019 du 03/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06720/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

